
SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

Ouagadougou, le 25 JAN 2024

N° 24-00055 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, le candidat dont le nom suit, précédemment placé sur la liste d'attente au concours direct de recrutement de **treize (13) élèves Gestionnaires des Services de Santé, session 2023**, est déclaré admis en remplacement d'un candidat défaillant.

C'est :

Admis

RANG	NOM ET PRENOM (S)	RÉCÉPISSÉ	N° CNIB	DATE.NAISS
4°	COMPAORE DANIEL	011832-108-03	B17454751	31/12/97

Arrêté la présente liste à un (01) admis.

Défaillant

RANG	NOM ET PRENOM (S)	RÉCÉPISSÉ	N° CNIB	DATE.NAISS
6°	OUEDRAOGO HAROUNA	001178-108-03	B17527546	18/09/94

Arrêté la présente liste à un (01) nom.

Le candidat déclaré admis est invité à prendre attache avec l'Ecole Nationale de Santé Publique (ENSP), dans les plus brefs délais.

Pour le Ministre d'Etat et par délégation,
le Secrétaire Général



Hamidou SAWADOGO

Officier de l'Ordre de l'Étalon